



**PRÉFET
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R02-2023-284

PUBLIÉ LE 5 SEPTEMBRE 2023

Sommaire

SPIP /

R02-2023-09-04-00003 - DELEGATION SIGNATURE JULIEN 2023 (1 page)	Page 3
R02-2023-09-04-00004 - DELEGATION TIG MSPOM 2023 - JULIEN (1 page)	Page 5

SPIP

R02-2023-09-04-00003

DELEGATION SIGNATURE JULIEN 2023

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
De Martinique

DELEGATION DE SIGNATURE

Vu l'article 712-8 du Code de Procédure Pénale,

Vu le décret n°2010-884 du 27 juillet 2010 modifiant le Code de Procédure Pénale et relatif aux délégations de signature des directeurs des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation,

Désignons pour signer les actes de procédure visés à l'article 712-8 du Code de Procédure Pénale, concernant les deux antennes du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Martinique (Fort de France et Ducos) :

Madame Fanny JULIEN, en sa qualité de Directrice du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'antenne du milieu ouvert de Fort-de-France.

L'identité et la qualité de la personne qui agit en vertu de la présente délégation, ainsi que l'identité et la qualité du signataire en titre et la date de la délégation seront systématiquement mentionnées dans chaque acte de procédure.

Fait à Fort de France, le 4 septembre 2023

La Directrice,


Catherine GRIHAULT
Directrice du
**Service Pénitentiaire d'Insertion
et de Probation de la Martinique**

Copie pour information :

- Madame la Directrice interrégionale de la MSPOM
- Monsieur le Directeur du CP de Ducos
- Monsieur le Président du TGI de Fort de France
- Monsieur le Procureur de la République près le TGI de Fort de France
- Mesdames les Vice-Présidentes chargées de l'application des Peines près le TGI de Fort de France
- Madame la Juge d'Application des Peines près le TGI de Fort de France
- Mesdames les substituts du Procureur de la République près le TGI de Fort de France

SPIP MARTINIQUE
2 rue Thélus LERO
Immeuble Saint Louis
97200 Fort de France
Tél : 05 96 48 49 95

SPIP

R02-2023-09-04-00004

DELEGATION TIG MSPOM 2023 - JULIEN



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
De Martinique

Fort-de-France, le 04/09/2023

La Directrice fonctionnelle

Objet : Délégation de signature aux fins d'habilitation des structures de travail d'intérêt général (TIG), d'inscription des postes de TIG et d'affectation des personnes condamnées sur un ou plusieurs postes de TIG.

Nous, Catherine GRIHAULT, directrice fonctionnelle du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Martinique

Vu les articles R131-12, R131-13, R131-18 et suivants ainsi que R131-23 du code de procédure pénale issues du décret no 2021-1743 du 22 décembre 2021 relatif aux procédures d'habilitation des structures d'accueil, d'inscription et d'affectation sur les postes de travail d'intérêt général et d'exécution des mesures de travail non rémunéré, et à l'agrément des structures de placement extérieur,

Décidons de déléguer notre signature à Fanny JULIEN en sa qualité de directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, s'agissant de :

- l'habilitation des structures d'accueil de travail d'intérêt général,
- l'inscription des postes de TIG,
- l'affectation des personnes condamnées sur un ou plusieurs postes de TIG.

Cette délégation est valable jusqu'au 3 septembre 2024.

Notifié à l'intéressé(e) le


Catherine GRIHAULT
Directrice fonctionnelle du SPIP de Martinique
Catherine GRIHAULT
Directrice du
**Service Pénitentiaire d'Insertion
et de Probation de la Martinique**

La présente délégation est communiquée au Préfet de pour publication au recueil des actes administratifs

Copie à :

- L'intéressée